

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 08/11/2022
DECISION N° 20221108_B_114

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET
Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : pouvoir à M.
VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau :
**Objet : Assistance à Maitrise d'œuvre pour l'exploitation de l'assainissement
collectif : Affermissement Tranche Optionnelle à passer avec le bureau d'étude BAC
Conseils**

N° 20221108_B_114

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'affermissement de la Tranche Optionnelle pour l'Assistance à
Maitrise d'œuvre pour l'exploitation de l'assainissement collectif de la
Communauté de Communes Loire Semène, auprès de :
BAC Conseils
10 rue Jules FERRY
69270 FONTAINES SUR SAONE
Pour un montant de 27 787,50 € HT
- et autorise Monsieur le Président à signer la convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 08 novembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

